

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE  
Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## Dérogation mineure

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **04 octobre 2021 à 20h au 295 route de l'Église**, où une demande de dérogation mineure « 2021-06-0001 » telle que présentée ci-dessous :

### Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

Transformation de la véranda existante (3 saisons) en 4 saisons.  
La marge de recul avant (cours inversées) est de 14.8m au lieu de 15m.

### Adresse du site concerné :

62 Chemin Hamel, Saint-Claude  
lot 5 817 444  
zone : VR-2

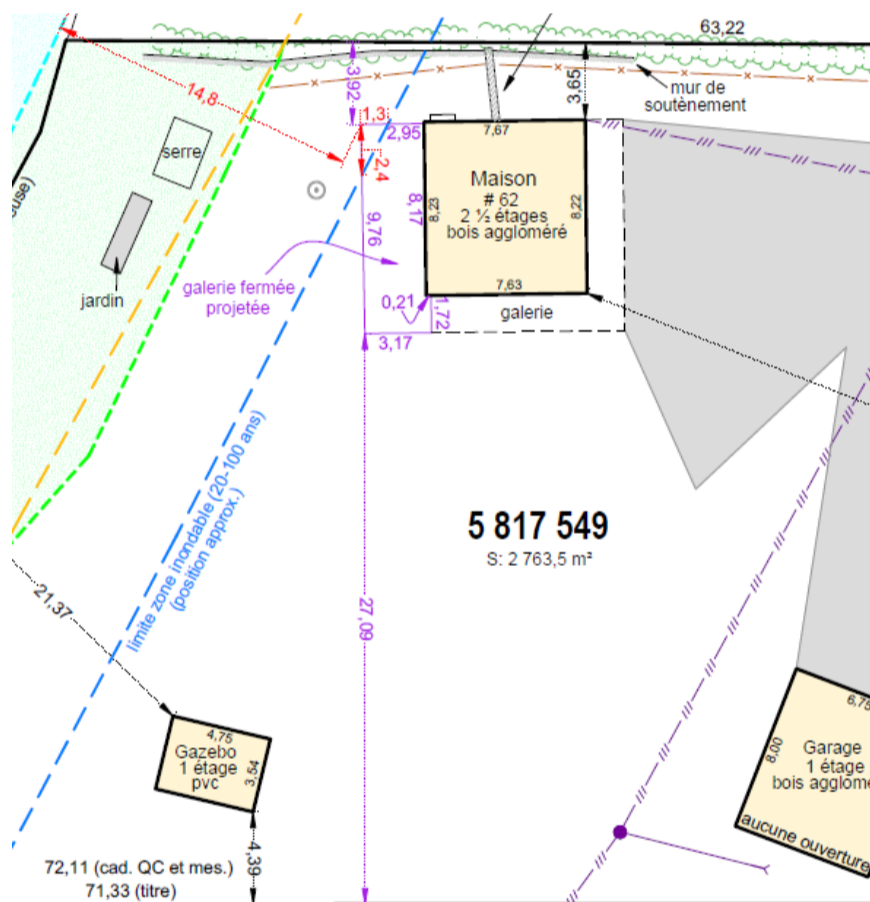
### Plan :

Tout intéressé peut se  
faire entendre au :

295 route de l'Église  
Saint-Claude, QC  
JOB 2N0  
Ou  
directrice@st-claude.ca

DONNÉ à Saint-Claude,  
ce 07 septembre 2021

Signé \_\_\_\_\_



France Lavertu  
Directrice générale, sec très. g.m.a

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, bibliothèque, bureau de poste et dans l'info-municipal de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 07 septembre 2021

Directrice générale et sec-très.